

# Entre lac et Loiret à Saint Pryvé



Randonnée n°4524

Une randonnée proposée par jisuis

Une jolie promenade ombragée où vous découvrirez les moulins bordant la rivière Loiret et le Lac de Saint Pryvé. Plusieurs restaurants vous accueilleront en bord de rivière.

<b>Durée :</b>	1h45	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	5,92 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	7 m	<b>Activité :</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif :</b>	7 m		
<b>Point haut :</b>	100 m	<b>Commune :</b>	Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (45750)
<b>Point bas :</b>	91 m		

## Description

Vous pourrez garer votre voiture devant le lac ou à l'arrière de celui-ci sur le parking non gardé. (La Rue de la Fontaine est ouverte aux voitures jusqu'au parking et est ensuite réservée aux piétons).

**(D/A)** Faire le tour du lac pour y admirer les canards, oies et de temps à autre un héron cendré ou les oies habituées des lieux.

Ensuite, traverser le parking sur votre droite et emprunter le petit chemin sur 100m, prendre à gauche ce qui vous ramène sur la Rue de la Fontaine.

**(1)** L'emprunter à droite, traverser le petit pont qui enjambe un petit bras du Loiret, (sur votre droite, un premier moulin). Continuer tout droit et ensuite, sur la gauche, traverser un autre bras du Loiret. Ensuite suivre le chemin, arrêt au moulin de La Mothe pour admirer à gauche la splendide vue dégagée des abords du Loiret. Après le moulin, prendre le Sentier des Martinets à gauche, de part et d'autre, des espaces libres permettront aux enfants de jouer et s'ébattre à leur aise. Déboucher sur la rue de Saint Samson.

**(2)** La prendre à gauche puis poursuivre dans le Sentier des Prés. Continuer sur ce sentier qui débouche sur l'Allée des Peupliers, la prendre à gauche, rejoindre la Rue de la Reine Blanche.

**(3)** L'emprunter à droite jusqu'au carrefour de la Rue d'Ivoy. Partir à gauche dans cette rue, atteindre le quartier la Caquerotte. Obliquer à gauche dans l'Allée des Écureuils se situant tout de suite après l'Allée des Chardonnerets. Poursuivre par le petit sentier qui débouche sur le chemin de l'Orbellière.

**(4)** Le prendre à gauche, puis poursuivre par le petit sentier à gauche que vous poursuivrez et qui débouche dans la Rue des Cireries.

**(5)** S'engager dans cette rue, au bout prendre à gauche Rue de la Roche sur 100m environ, et encore à gauche Rue des Rechinchats. Poursuivre à droite dans le Chemin de la Tête Noire en continuité. Déboucher sur la rue de La Fontaine.

**(6)** Prendre la piste cyclable (à partager) jusqu'au carrefour qu'il faut traverser en changeant de trottoir et réemprunter la piste cyclable qui vous conduira jusqu'au lac **(D/A)** par la Rue des Cygnes.

## Informations pratiques

Il existe une aire de jeux et une immense pelouse après le Moulin de La Mothe et une autre le long du sentier des martinets à gauche. Vous pourrez également vous désaltérer l'été au même endroit grâce à une boutique de plein air. Enfin, plusieurs restaurants au bord du Loiret vous proposeront friture de rivière et autres plats en fonction des menus choisis.

## Points de passages

- D/A Parking du lac**  
N 47.875536° / E 1.873765° - alt. 93 m - km 0
- 1 Rue de la Fontaine - Loiret (rivière) - Affluent de la Loire**  
N 47.872329° / E 1.875998° - alt. 95 m - km 0.83
- 2 Rue et moulin de Samson**  
N 47.86892° / E 1.88137° - alt. 97 m - km 1.65
- 3 Rue de la Reine Blanche**  
N 47.86985° / E 1.89444° - alt. 93 m - km 2.78
- 4 Chemin de l'Orbellière**  
N 47.87298° / E 1.8959° - alt. 94 m - km 3.48
- 5 Rue des Cireries**  
N 47.87388° / E 1.88952° - alt. 95 m - km 4.19
- 6 Rue de La Fontaine**  
N 47.877724° / E 1.883611° - alt. 92 m - km 5.07
- D/A Parking du lac**  
N 47.87554° / E 1.87389° - alt. 93 m - km 5.92

### A proximité

Le Lac de Saint Pryvé vous permettra d'attirer les cols-verts avec quelques petits morceaux de pain, le reste ira nourrir les carpes et autres poissons du lac.

Prenez vos appareils photos car un héron qui décolle peut faire un beau souvenir photographique.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-entre-lac-et-loiret-a-saint-pryve/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**